

DEMANDE D'AUTORISATION
en vertu de l'article 53 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.

**L'audience aura lieu le mercredi 7 février 2018, à compter de 13 h,
à la salle du Conseil, rez-de-chaussée, Place Ben-Franklin,
101, promenade CentrepoinTE**

Dossier n° : D08-01-17/B-00435
Propriétaire(s) : Stabro Realty Inc.
Emplacement : 473-479, avenue Bronson et 591, rue McLeod
Quartier : 14 – Somerset
Description officielle : lot 44 (nord de la rue McLeod), plan enregistré 30
Zonage : TM [2214]
Règlement de zonage : 2008-250

OBJET DE LA DEMANDE :

La propriétaire souhaite lotir son bien-fonds en deux parcelles distinctes en vue de créer deux lots commerciaux. Un bâtiment commercial de plain-pied et un bâtiment polyvalent de deux étages occupent actuellement la propriété en question, un bâtiment sur chacun des lots proposés.

AUTORISATION REQUISE :

Pour ce faire, la propriétaire nécessite l'autorisation du Comité en vue d'une cession. La propriété est représentée par les parties 1 à 4 du plan enregistré 4R-16551. Les parcelles seront séparées comme suit :

Le terrain qui sera disjoint est représenté par les parties 1 et 2. Il aura une façade de 16,89 mètres sur l'avenue Bronson sur une profondeur irrégulière de 25,82 mètres. Sa superficie sera de 363,1 mètres carrés. Un bâtiment commercial de plain-pied occupe actuellement cette parcelle située au 473, avenue Bronson.

Le terrain qui sera conservé est représenté par les parties 3 et 4. Il aura une façade de 13,52 mètres sur l'avenue Bronson et une de 16,74 mètres sur la rue McLeod sur une profondeur de 14,95 mètres. Sa superficie sera de 210,5 mètres carrés. Cette parcelle est occupée actuellement par un bâtiment de deux étages abritant un commerce de détail/restaurant au rez-de-chaussée et des unités d'habitation à l'étage. Comme le bâtiment donne sur deux rues (avenue Bronson et rue McLeod), son adresse municipale est la suivante : 475-477-479, avenue Bronson et 591, rue McLeod.

LA DEMANDE indique que la propriété ne fait actuellement l'objet d'aucune autre demande d'approbation en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.